

Lyon, le 20 décembre 2018

Page 1 / 1

Réouverture de la rive Droite du Rhône au Trafic voyageurs SNCF : La Région Auvergne-Rhône-Alpes s'engage

Mercredi 19 et jeudi 20 décembre, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes était réuni en séance plénière, consacrée au vote du budget primitif 2019. A l'occasion d'un amendement déposé par le groupe « L'Humain d'abord PCF », défendu par le conseiller régional de l'Ardèche François JACQUART, **l'exécutif régional a réaffirmé son souhait de voir circuler à nouveau des trains voyageurs sur la rive droite du Rhône**. La ligne SNCF est en effet fermée aux voyageurs depuis 1973.

Lors d'un déplacement en Ardèche le 6 octobre dernier, le Président de Région Laurent WAUQUIEZ avait rappelé son intérêt pour ce projet. En outre, il s'agit pour la Région de tenir ses engagements et de continuer à accompagner le département ardéchois dans son développement.

La mobilité est un enjeu majeur pour l'avenir des territoires ruraux. **Lors de la séance du jeudi 20 décembre, l'amendement défendant la remise en circulation de TER sur la rive droite du Rhône a retenu l'attention de l'exécutif régional. Il entend ainsi répondre à l'attente légitime des Ardéchois.**

La Région souhaite la réussite de ce projet et procédera étape par étape. Le texte a ainsi été adopté à l'unanimité. **Celui-ci prévoit de lancer dès 2019 une étude visant à préparer au mieux la phase opérationnelle et identifier trois gares stratégiques.** La Région Auvergne-Rhône-Alpes travaillera conjointement avec la Région Occitanie.

Pour les élus régionaux, il n'est pas acceptable que l'Ardèche demeure un des rares départements isolés. Le département ardéchois ne dispose aujourd'hui d'aucune desserte ferroviaire ni autoroutière, ce qui représente un cas unique en France.

L'exécutif régional, représenté par **Martine GUIBERT**, Vice-présidente déléguée aux Transports, **Olivier AMRANE**, Conseiller régional délégué à la ruralité et **François JACQUART** travailleront ensemble sur ce dossier dès l'année prochaine afin de faire aboutir ce projet majeur pour l'Ardèche.

Martine GUIBERT, vice-présidente déléguée aux transports (Les Démocrates)
Olivier AMRANE, conseiller régional délégué à la ruralité (LR-DVD-SC)
François JACQUART, conseiller régional de l'Ardèche (L'Humain d'abord PCF)
Cécile CUKIERMAN, présidente du groupe L'Humain d'abord PCF

